

Réunion du 16 décembre 2021 au 17 décembre 2021

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	A2
Accompagner les talents et les ambitions collectives	547

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de l'Education,
- VU** le Code de la Recherche,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire approuvé par délibération du Conseil régional,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 16 et 17 décembre 2020 approuvant la Stratégie Régionale de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) 2021-2027,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 16 et 17 décembre 2020 approuvant l'Appel à manifestation d'intérêt Campus connectés « A 2 PAS »,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 16 et 17 décembre 2020 approuvant le règlement d'intervention relatif au soutien aux associations étudiantes « IMPULSION »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 21 mai 2021 approuvant le règlement d'intervention Envoléo modifié et sa convention type,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du 14 décembre 2021,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors d'une séance du Conseil régional des 21 et 22 octobre,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Entreprises, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget Primitif 2022 d'une dotation de 7 300 000 euros en autorisations de programme, de 10 215 000 euros en autorisations d'engagement, de 1 075 000 euros en crédits de paiement d'investissement et de 4 700 000 euros en crédits de paiement de fonctionnement au titre du programme n°547 « Accompagner les talents et les ambitions collectives » ;

AFFECTE

une autorisation de programme de 100 000 euros pour permettre l'aménagement et l'équipement de nouveaux « campus connectés A 2 PAS » ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 45 000 euros en accompagnement des projets d'associations étudiantes dans le cadre du règlement d'intervention IMPULSION ;

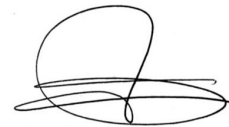
AFFECTE

une autorisation d'engagement de 2 900 000 euros en accompagnement de la mobilité internationale étudiante dans le cadre du règlement d'intervention ENVOLEO ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 10 000 euros pour réaliser des actions d'informations et communication sur les dispositifs relevant de l'enseignement supérieur.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and horizontal strokes, identifying the signatory as Christelle Morançais.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Printemps des Pays de la Loire

Abstentions : Groupe Démocrates et progressistes

Les élus intéressés ne prennent pas part au vote.

REÇU le 20/12/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs